



Évreux, le 6 mars 2015

DEVIATION SUD-OUEST D'EVREUX

Fermeture du Chemin Potier

16 mars - 31 décembre 2015

Le préfet communique

La déviation sud-ouest a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants de l'agglomération d'Evreux en détournant le flux quotidien de circulation de plusieurs milliers de véhicules passant par le centre-ville. Cette déviation aura à terme pour conséquence une réduction de la pollution atmosphérique et sonore inhérente à ce flux et facilitera la circulation des habitants dans le centre-ville et à sa périphérie.

Les travaux engagés en 2014 pour sa réalisation se poursuivent. Ils **nécessitent une nouvelle fermeture de la voie communale dite « chemin Potier »** - qui, traversant la forêt d'Evreux, permet habituellement de cheminer entre la RD-55 à Arnières-sur-Iton et la Zone Industrielle de la Madeleine - **à compter du lundi 16 mars 2015, pour une durée prévisionnelle de 10 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2015.**

Cette fermeture n'est pas sans incidence sur les conditions de circulation dans l'agglomération. Des mesures d'accompagnement ont par conséquent été définies par l'Etat, maître d'ouvrage de l'opération routière avec l'appui des partenaires du projet :

- Mise en place d'un dispositif de déviation et d'itinéraires conseillés ;
- Adaptation de la circulation des transports urbains par le Grand Evreux Agglomération sur les lignes 5 et 10 afin de fluidifier les circulations au niveau des carrefours sensibles et de garantir ainsi les horaires de passage ;
- Organisation du covoiturage par le biais du site internet www.covoiturage27.net du Conseil Général de l'Eure ;
- Usage du train recommandé pour les mouvements pendulaires entre Evreux et Conches-en-Ouches (via La Bonneville-sur-Iton).

Ces mesures ont fait l'objet d'une information délivrée fin février aux mairies, services publics et établissements scolaires concernés ainsi qu'aux entreprises de la zone industrielle de la Madeleine.

Toutes les informations sont consultables sur le site internet dédié au projet :

www.deviation-evreux.fr

Les usagers sont invités à poser leurs questions à l'adresse électronique dédiée :

deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35